

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 56 (1911)
Heft: 4

Artikel: Les manœuvres des troupes de Saint-Maurice en 1910 [suite]
Autor: Verrey
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les manœuvres des troupes de Saint-Maurice

EN 1910

(SUITE)

Journée du 5 octobre.

Parti rouge.

Le commandant a appris par ses patrouilles, le 4 au soir déjà, que la position Les Tailles-les Ecovets n'est pas fortifiée et qu'il ne s'y trouve qu'un bataillon. Il suppose en conséquence que le gros de l'ennemi, qu'il n'a pas vu de la journée, est plus en arrière préparant une ligne de défense à l'Est de Villars ou plus loin encore et qu'il n'aura de nouveau aux Ecovets qu'un combat d'arrière-garde.

A 9^h 50 S., il donne un ordre d'attaque dont voici les paragraphes 2 et 3 :

2. *Je veux m'emparer de la crête des Ecovets et y installer mon artillerie.*

3. *Bat. 12* marche par les Planches, s'empare de la crête entre les Tailles et la cote 1573 et couvre mon flanc gauche.

Départ 6^h 30.

Les deux compagnies aux Planches réoccupent leur position au point du jour.

Bat. carab. 1 attaque les Ecovets par cote 1241 entre les deux bois. } Dép.

Bat. carab. 2 attaque les Ecovets par Les Buits. } 7^h M.

La ligne Les Tailles-Ecovets occupée, ne pas pousser plus loin.

Le gr. art. mont. 1 arrive à 8^h 30 à Panex avec la comp. carab. II/1 et les sapeurs.

Parti bleu.

Le commandant du détachement a l'intention, le 4 au soir, pour n'être pas surpris lors de la levée de son bivouac, de pousser au petit jour ses compagnies d'avant-postes en avant dans la

direction de la Grande-Eau et de bousculer l'avant-ligne rouge. Dès que le gros sera prêt, il suivra le mouvement.

Malheureusement le lendemain, probablement ensuite de l'ordre d'occupation, le mouvement n'est pas exécuté dans cet esprit. Le commandant du bat. 104 ne fait partir pour cet exploit que deux sections. Elles se mettent en marche à 5³⁰ M. et se heurtent à 6⁰ aux compagnies du bat. 12 aux Planches. Naturellement elles ne peuvent avancer davantage et se retirent sur les Ecovets.

Avant 5⁰ M. le commandant bleu a téléphoné à ses sous-ordres et a émis ses instructions pour la défense des Ecovets. Il les résume dans l'ordre suivant :

1. Orientation.
2. *Je veux tenir sur les hauteurs des Ecovets.*
3. a) *Détachement de droite.*
 Commandant : Ct Bat. 103.
 Troupes : 2 comp. bat. 103¹ ;
 Comp. mitr. 1
 occupe le secteur Argniolaz-Plan-Chamois-les Tailles.
- b) *Détachement de gauche.*
 Commandant : Ct Bat. 104.
 Troupes : Bat. 104 (4 comp.).
 Comp. mitr. 2
 occupe le secteur les Ecovets-Huémaz.
- c) *Réserve:* comp. sap. fort. 3. } aux Ecovets.
 Batt. mont. 1 }
 Une comp. bat. 103 sur la place de bivouac.
4. Les trains, etc.
5. Le détachement de pionniers établit une ligne pour relier la réserve au secteur de droite.
6. Je suis aux Ecovets.

Les troupes commencent aussitôt leurs mouvements d'occupation, sauf le bat. 103² et ses mitrailleuses qui ne quittent qu'à 7³⁰ le lieu du bivouac pour suivre le sentier des Tailles.

Voici la situation des bleus à 8¹⁵ :

Les troupes du secteur de droite sont en marche pour gagner leurs emplacements, précédées de patrouilles.

¹ La comp. IV/103 qui a beaucoup souffert au combat de la veille, a été mise hors de combat par la direction des manœuvres jusqu'au 5 à midi.

² Le bataillon 103 Lw. n'a pu commencer son mouvement qu'après avoir levé son bivouac. Comme les hommes n'avaient jamais encore couché sous les tentes de montagne, le commandant du bataillon demanda la permission à son commandant de détachement de faire cette opération de jour, craignant de perdre de nuit un matériel énorme.

Les troupes du secteur de gauche sont installées comme suit :

Comp. II/104 entre les Tailles et En Cabenson, avec une section à En Cabenson.

Les 4 mitrailleuses de la comp. 2 sont installées au sud des Tailles avec mission de battre le plateau des Ecovets.

2 sections comp. III/104 prolongent cette ligne au sud de la bifurcation des sentiers, courbe 1470. Enfin les deux autres sections de la compagnie ainsi que les sapeurs de forteresse s'installent mi-partie à Plan Gillioud, mi-partie sur le plateau même des Ecovets.

La batterie de montagne vient de s'établir à Plan Gillioud, front les Planches et ouvre le feu sur des troupes visibles de temps en temps dans les prés cotes 1494 et 1241.

A la même heure, du côté rouge, le bat. carab. 2 débouche peu à peu à mi-chemin entre les cotes 1254 et 1296. Une attaque téméraire d'une de ses compagnies sur Plan Gillioud est refoulée.

Le bat. carab. 1 commence aussi son déploiement au nord de 1296.

Quant au bat. 12, ses compagnies III et IV arrivent de Planbuit par le sentier d'Argniolaz et sont prêtes à déboucher à En Cabenson, qu'elles ont gagné en se faulant dans la combe entre En Cabenson et Plan Chamois, par un chemin qui n'est pas indiqué sur la carte. Les deux autres compagnies ont gagné la prairie cote 1494 et vont marcher sur les Tailles. C'est sur elles que tire la batterie de montagne.

La décision du combat sera amenée par le bat. 12 qui a la chance pour lui. A 8³⁰, alors que son aile gauche débouche à En Cabenson, la section du 104 qui s'y trouvait vient de partir sans ordre voyant à mi-côte le bat. 103 dont elle n'attend pas l'arrivée. Le commandant du bat. 12 attaque la position des Tailles, de front et de flanc (de haut en bas), de la ligne 1494-1794 avec ses compagnies I, II et IV tandis que sa III^e comp. couvre sa gauche en occupant l'arrête de En Cabenson et envoie une patrouille d'officier à Plan Chamois.

Ce mouvement réussit. Il a trois effets.

1^o D'empêcher la comp. II/103 de déboucher sur la crête d'En Cabenson et de la forcer peu après à la retraite.

2^o D'attirer sur lui le feu des défenseurs des Tailles et de leurs mitrailleuses, ce qui dégage ainsi complètement les deux ba-

taillons de carabiniers pris jusqu'alors sous un feu dominant, enfilant même leur aile droite, et leur permettra d'avancer.

3^o De bousculer l'aile droite du 104.

A 9³⁰, le commandant du détachement bleu voit que la situation devient tout à fait mauvaise. Son secteur de gauche est très menacé par les carabiniers qu'une contre-offensive de deux sections n'a pas arrêtés. Il est sans nouvelles du secteur de droite. Il donne l'ordre de battre en retraite derrière la Gryonne ¹.

Il avait fait déjà à 9¹⁵ retirer sa batterie en grand danger d'être enlevée par le bat. carab. 2 en demi-cercle autour de Plan Gillioud. Un peu plus tôt encore, il a fait chercher sa compagnie de réserve à Chesières, mais elle arrivera aux Tailles au moment où l'ordre de retraite y parvient et fera demi-tour.

A 9⁴⁵, la retraite est en cours. Pour éviter tout désordre et empêcher une poursuite téméraire des rouges, dont les troupes auraient fait, en réalité, un effort épuisant avant de conquérir la position, le directeur de la manœuvre fait sonner *halte* à 9⁵⁰.

Au moment où le signal retentit, le gr. art. 1 et les sap. Lw. arrivent à la cote 1296; la comp. carab. ¹¹/₁ est déjà là dès 9¹⁰ M.

Le détachement *bleu* peut continuer sa retraite; le détachement *rouge* ne pourra dépasser la crête des Ecovets qu'à nouvel ordre.

Cependant le signal n'a pas porté jusqu'au commandant du bat. 103 qui ayant constaté que sa II^e comp. ne pouvait prendre pied à En Cabenson, a continué sa marche sur Plan Chamois avec la I^{re} comp., une section de la II^e et ses mitrailleurs. Il arrive là haut juste au moment où l'aile gauche bleue est en retraite. Il bouscule la patrouille d'officier du 12 et menace la compagnie de réserve à En Cabenson.

A cette nouvelle, le commandant du 12 fait converser à gauche tout son bataillon qui se déploie sur En Cabenson, front au Nord avec la I^{re} comp. de réserve derrière le centre.

Peu après 11⁰ M. le commandant du bat. 103 remarque, en observant dans la direction des Tailles, que son détachement se retire, et comme il est assez menacé lui-même, il se décide à rétrograder par Beau Cul sur En Soud.

¹ Cet ordre est télégraphié optiquement à la comp. 1/104 qui se retire de suite sans prévenir le commandant du bat. 103.

Un petit incident déterminera le retour sur La Saussaz, Villars et la Gryonne ¹.

Pour avoir un résultat bien positif, l'arrivée du 103 sur la crête Plan Chamois-En Cabenson, aurait dû avoir lieu plus tôt, avant 8³⁰ déjà. Elle aurait empêché le bat. 12 d'écraser le 104 ; elle l'aurait tenu en échec et par contre-coup toute la ligne rouge. Et nous sommes sûrs alors qu'appelant à lui sa réserve et les compagnies de Bretaye et d'Huémouz, le commandant bleu passant à la contre-offensive, aurait rejeté dans le ravin de la Grande-Eau tout le parti rouge.

Il est très dommage que les troupes d'avant-postes n'aient pas occupé dès la veille, ne fût-ce qu'avec une section ou un peloton, En Cabenson et Plan Chamois ou seulement l'un des deux points ; retranchés là quelques tireurs auraient pu retenir longtemps des forces adverses même supérieures en nombre et auraient donné tout le temps à la comp. II/103 de prendre solidement pied à En Cabenson.

La section envoyée le matin même et qui est redescendue trop tôt ne pouvait pas avoir la même valeur qu'une section qui s'y étant trouvée dès la veille au soir, aurait connu à fond le terrain, aurait eu des postes bien placés et aurait pris racine pour ainsi dire dans sa position.

Qu'on nous pardonne cette petite digression ; nous savons très bien que la critique est aisée et que l'art est difficile ; et nous revenons à la retraite du détachement bleu.

Celle-ci a lieu dans la direction de Villars-Arveye-Pont de la Barboleusaz.

Le spectateur qui la suit des yeux depuis les pentes Est du plateau des Ecovets, voit de longues colonnes par un qui, des crêtes de Plan Gillioud aux Tailles, descendent concentriquement sur Chesières et là s'engouffrent sur la grande route où elles forment une longue et large chenille noire. Heureusement une buée de brouillard vient les couvrir très à propos et voile bientôt leurs mouvements ².

A 11¹⁵, le détachement *rouge* a le droit de reprendre la pour-

¹ Une section de la I/104 ouvre du Commun de Charmet le feu sur la I/103 qu'elle prend pour l'ennemi.

² Nous notons ici l'impression que nous a fait la retraite. Plusieurs officiers ont très bien su profiter du terrain pour filer à couvert avec leur monde et n'ont rejoint la route qu'en toute sécurité.

suite ; à ce moment le bat. 12 va pouvoir occuper Plan Chamois que le bat. 103 abandonne.

Au centre, le bat. carab. 1 se rassemble aux Tailles et le bat. carab. 2 effectue le même mouvement sur la ligne les Ecovets cote 1573. L'artillerie prend position sur le replat des Tailles.

Le commandant du détachement retient encore son monde sur la ligne les Ecovets-la Berboleuse (sud du Chamossaire) jusqu'à plus ample information de ses patrouilles.

Il laisse cependant tirer l'artillerie qui ne peut ouvrir le feu qu'à midi quand le brouillard se lève.

Le moment propice est passé pour tirer sur le gros du détachement bleu, et elle ne pourra plus que harceler les arrière-gardes et inquiéter la retraite de la colonne de Plan Chamois, laquelle doit se jeter dans le terrain pour chercher des masques ou des abris.

A 1^h S., bien renseigné, le commandant rouge donne l'ordre de poursuite dont voici les paragraphes 2 et 3.

1. Orientation.

2. *Nous poursuivons.* On ne passera pas la Gryonne sans mon ordre.

3. *Bat. carab. 2* marche direction Villars, sa droite à la route.

Bat. carab. 1 à gauche de carab. 2, sa droite au-dessus du Grand Hôtel¹.

Bat. 12 continue sa marche par En Soud, pour arriver sur la droite ennemie.

L'artillerie, reste en position jusqu'à nouvel ordre.

Plus tard la batt. 3 s'avancera pour couvrir le mouvement.

Pendant ce temps, le détachement *bleu* a fait du chemin, protégé par les compagnies II et IV/104 qui ont pris position à la lisière des bois, au nord d'Arveye.

A 1^h S. au moment donc où le parti rouge recommence à poursuivre, la batterie bleue s'établit à Plan-Sépey (rive gauche de la Gryonne), d'où quelques minutes plus tard elle va ouvrir le feu sur les avant-gardes rouges, dans la région Chesières-Villars, et la tête de la colonne d'infanterie bleue débouche du pont de la Barboleusaz.

A la sortie du bois 3-400 m. au sud du pont, s'est établi l'état-major bleu qui dirige les troupes dans leurs secteurs respectifs.

Au début, toute l'infanterie est rassemblée à la Rottaz ; les sapeurs seuls défendent, sur la rive gauche, le pont de la Bar-

¹ Extrême lisière Nord de Villars.

boleusaz dont ils préparent la destruction ; les mitr. 2 sont envoyés à En Frasse d'où ils coopéreront à la défense du pont en établissant leurs machines à l'Est. de la cote 1220.

A 2^o S. la comp. IV/104 est envoyée à « la Croix », cote 1578, où elle couvre l'aile droite.

Cependant le détachement rouge gagne du terrain et atteint, à 2⁵⁵ S., la ligne Villars-En Soud.

A 3^o retentit le signal *halte* !

A 4^o S. la direction des manœuvres communique une prescription de manœuvre d'après laquelle le *détachement rouge* stationnera dans le secteur Villars-Chesières avec avant-postes sur la ligne au Fondement-En Soud.

Le *détachement bleu* a l'ordre supposé du commandant de St-Maurice de se maintenir à tout prix sur la rive gauche de la Gryonne et de reprendre l'offensive si possible le lendemain ; la prescription de manœuvre lui permet de cantonner à Gryon et dans les chalets à proximité immédiate de la position, à condition d'avoir occupé celle-ci au petit jour (avant 6^o M.). Le commandant bleu fait remarquer que ses troupes sont exténuées et qu'il ne peut exiger d'aucune d'elles de monter le même soir à Taveyannaz ou à la Croix (col), d'où seulement l'offensive projetée aurait chance de réussite ; la direction des manœuvres lui accorde alors des fanions.

Ce n'est pas avec conviction que cette solution est adoptée, car pour manœuvrer, les fanions ne valent jamais la troupe en chair et en os.

Ces fanions représenteront un bataillon de renfort détaché de troupes bleues occupant le Pillon et arrivé le 5 au soir aux chalets du col de la Croix.

A 5^o S. le commandant bleu donne un ordre d'occupation de la position derrière la Gryonne dont voici les paragraphes 1-3.

1. Orientation.

2. Notre détachement occupe la position de la manière suivante :

3. a) *Secteur de droite.*

Commandant : Cdt comp. IV/104.

Troupe : Comp. IV/104.

position de « à la Croix » cote 1578.

b) *Secteur de gauche.*

Commandant : Cdt Bat. 103.

Troupes : Bat. 103.

Comp. mitr. 2.
Batt. mont. 1.
Comp. sap. fort. 3.

Rive gauche de la Gryonne de la cote 1496 à Plan-Sépey.

c) *Réserve générale.*

Commandant : C^{dt} Bat. 104.

Troupes : Bat. 104 (-1 comp.); comp. mitr. 1 au Nord de la Rottaz.

d) Le pont de la Barboleusaz est supposé détruit.

Nuit du 5 au 6 octobre.

A 6^h S., tout le détachement *bleu* va cantonner dans la partie supérieure de Gryon et à la Rottaz, sauf les avant-postes formés par la comp. IV/104, à « à la Croix » qui garde les chemins de Taveyannaz et de Sodoleuvraz et les compagnies III et IV/103 qui couvrent de la cote 1373 à Plan Sépey.

Le détachement *rouge* s'installe à Villars et dans les fermes isolées au N. du village jusqu'à la Saussaz (bat. 12). Les avant-postes sont fournis : à droite par le bat. carab. 2, à gauche par le bat. 12.

La nuit se passe sans incident. Une patrouille d'officier rouge voit dans la nuit, sans se rendre compte de ce que c'est, les lanternes des porte-fanions qui vont dormir à Taveyannaz, et des deux parts, de nouveau, le service des patrouilles renseignera assez exactement sur la situation de l'adversaire.

Journée du 6 octobre.

Parti bleu.

Les troupes ont repris dès 6^h M. les positions de la veille ; certaines modifications sont dictées au rapport des officiers supérieurs à 5^h45 M. à la cote 1216, à la Barboleusaz et nous avons au début de la journée la situation suivante :

Bat. 104 + comp. mitr. 1 a le secteur de droite de « à la Croix » à En Frasse qu'il occupe au début comme suit :

IV^e comp. en première ligne à « à la Croix » ;

I^{re}, II^e, III^e comp., réserve, à couvert derrière les chalets, cote 1496 ; les mitrailleuses sont en position sur le sentier immédiatement au sud de la cote 1578.

Le bat. 103 (avec même secteur que la veille) a ses mitrailleuses à la cote 1373 ; puis vient la comp. III qui s'étale à gauche jusqu'à la Barboleusaz ; de là à Plan Sépey suit la comp. IV ; les comp. I et II sont en réserve immédiatement au

sud de En Praz Hudry. Un peu plus tard, ces deux compagnies seront portées l'une, la II^e, comme soutien d'artillerie à l'ouest de Plan Sépey. L'autre, la I^e, comme réserve du détachement à Au Bochat.

Une patrouille de combat, forte d'une section, est installée au pont du Fondement, tandis qu'à la droite une patrouille d'officier surveille la région de Taveyannaz, Col de la Croix. D'autres postes sont établis à Chaux d'En Haut et En Sodoleuvraz.

Parti Rouge.

Le commandant du détachement bien orienté sur l'occupation de la position ennemie a donné le 5 X à Chesières 9^o S. l'ordre d'attaque suivant pour le lendemain :

1. Orientation.

2. *J'attaque* demain matin.

3. *Bat. fus. 12* + un miroir passera à 6³⁰ M. En Soud et tournera de là la position ennemie de manière à attaquer « à la Croix » depuis la crête à l'Est.

Bat. carab. 1 passera à En Soud 7^o M. et attaquera « à la Croix »-Sodoleuvraz.

Bat. carab. 2 + un miroir sera en position dès 6^o M. menaçant le pont et les passages au-dessus. Il attaquera en subordonnant son mouvement à celui de l'aile gauche.

Le gr. art. 1 prendra position près de En Soud pour soutenir le mouvement contre « à la Croix ».

Le 6, à 6³⁰ M. le bat. carab. 2 est déployé à couvert dans le secteur grande route de Gryon-Clôsalets. Son déploiement lui a attiré quelques coups de feu, surtout de la part des mitrailleuses. Une subdivision qui marche direction « au Fondement » inquiète le bat. 103 qui, comme nous l'avons vu plus haut, pousse sa II^e comp. sur la gauche.

Cette subdivision échangera quelques coups de feu avec la patrouille fixe au pont du Fondement, mais sans résultat.

Le bataillon 12 vient de gagner la Frasse sans être aperçu et de là va se glisser par le ravin du ruisseau qui descend à l'E. de la Frasse jusque dans la Gryonne, pour de là remonter à travers bois sur Chaux d'En Haut.

Le mouvement est si habilement exécuté qu'il n'arrive à la connaissance de personne. L'état-major de la direction des manœuvres et l'inspecteur qui sont pourtant avertis et qui fouillent le terrain de leurs jumelles, ne voient rien et supposent le 12.

en retard. Les patrouilles bleues envoyées sur l'aile droite ne s'en aperçoivent pas davantage. Ce n'est que plus tard qu'on verra la trace des pas sur le sentier de Taveyannaz.

Le bat. 12, pour couvrir sa gauche, a poussé une patrouille direction le Col de la Croix qui, elle à son tour, ne découvrira pas le bataillon de fanions.

Quant au bat. carab. 1, qui suit le bat. 12, il franchira à 7⁰ la selle d'En Soud et filera le long de la lisière du bois cotes 1766-1800 pour se déployer à couvert front à l'Est.

Les deux batteries ont quitté Chesières à 6¹⁵ et arriveront à En Soud à 8⁰.

A ce moment, le bataillon de fanions parti à 6⁰ de Taveyannaz et qui a suivi le sentier de Rapaneyrè à la Frasse, passe, déployé, le ruisseau qui de Bretaye descend à la Gryonne.

Le gros désavantage des fanions dans chaque exercice est de manquer du personnel voulu pour le service d'exploration et de sûreté, et le malheureux bataillon va arriver présentant son flanc au bat. carab. 1 qui, le dominant, le roulera de haut en bas, de la droite à la gauche.

L'accident fatal se produit entre 8¹⁵ et 8⁴⁵.

En ce moment, 2 pièces de canon amenées à la Frasse aideront à le démolir. Le commandant bleu qui de « à la Croix » voit la défaite de ses auxiliaires, donne l'ordre à la comp. I/104 de passer la Gryonne pour soutenir les fanions.

Cette compagnie arrive dans le bois et remarque la trace des pas d'une nombreuse troupe traversant le sentier inférieur de Taveyannaz. Soupçonnant un danger, elle pousse aussitôt ses patrouilles à la poursuite de cette troupe, se tient prête à marcher elle-même sur Chaux d'En Haut, et avise le commandant de bataillon.

Car jusqu'alors les rapports des patrouilles de la droite sont très rassurants: le commandant *bleu* est avisé qu'il n'a rien à craindre du côté de Taveyannaz; par contre il vient d'apprendre que l'art. ennemie a été dirigée sur En Soud et que deux bataillons y ont passé.

Cependant après 9⁰ et avant l'arrivée du rapport de la compagnie I/104, on entend des coups de feu dans les bois de la Chaux et le commandant du 104 envoie la comp. III sur Chaux-Ronds.

Mais le danger devient encore plus pressant à 9³⁰. Les batte-

ries rouges ont installé 6 pièces à l'ouest de Loveresses, à la lisière du bois, qui ouvrent le feu sur « à la Croix » et sur la compagnie du 104 qui commence à grimper du côté de Chaux d'En Haut.

Le commandant bleu donne l'ordre à sa batterie de monter à « à la Croix » et fait savoir aux fanions par héliographe de se retirer sur Taveyannaz.

Le feu d'infanterie augmente d'intensité du côté de Chaux d'En Haut ; ce sont les pointes du bat. 12 qui de là tirent sur les patrouilles de la III^e comp.

Mais le temps presse, les troupes ont encore un long chemin pour gagner leurs cantonnements car elles doivent se préparer pour l'inspection du lendemain que le commandant du I^{er} corps d'armée passera à St-Triphon. Le directeur des manœuvres fait sonner à 9⁵⁰ le signal de la *cessation du combat*. A ce moment, les deux partis sont dans la situation suivante :

A droite, chez les *bleus*, le bat. 104 a deux compagnies en marche sur Chaux d'En Haut, l'une sur la crête, l'autre dans le bois, et deux compagnies avec 4 mitrailleuses à « à la Croix » ; les fanions sont en retraite sur Taveyannaz.

Vis-à-vis, chez les *rouges*, le bat. 12 arrive avec trois compagnies sur Chaux d'En Haut, tandis que la dernière va atteindre Chaux-Ronds. Le bat. carab. 1 a une compagnie à Bretaye¹, une à la Frasse, tandis que les deux autres, 500 m. plus à l'est, se préparent à continuer leur attaque sur « à la Croix. »

A gauche, la batterie *bleue* commence à monter dans la direction de sa nouvelle position, et essuie dans ce mouvement le feu du bat. carab. 2. Ce dernier bataillon et le 103 sont toujours vis-à-vis l'un de l'autre sans avoir bougé depuis le début du combat. Les carabiniers ont toutefois reconnu les points de passage de la Gryonne et préparé le nécessaire pour la franchir.

L'artillerie *rouge* tire à toute volée sur « à la Croix ».

Il semble donc bien que de nouveau le sort soit pour le parti rouge. *Audacem fortuna juvat.*

VERREY, major.

¹ Envoyée après la défaite des fanions pour couvrir l'aile gauche du détachement.

(A suivre).

ERRATA.

Livraison de mars, p. 235, 13^e ligne: lire Grande-Eau au lieu de Gryonne.

p. 239, 7^e ligne, à partir du bas: lire cote 950 au lieu de 905.

p. 241, note, lire La Forclaz-Bretaye, au lieu d'Argniolaz.

Dans le croquis: En Frasse (ne pas confondre avec la Frasse) est à mi-chemin de « au Bochat » à En Pré Hudry.

Taveyannaz est le pâturage au Nord et au Nord-Ouest de « la Combe » (bord droit de la carte) où aboutissent les chemins venant de En Sodoleuvraz et de Chaux d'En Haut.

Closalet est à mi-chemin entre Plan-Jorat et Loveresses.

Rapaneyre est le bois au Nord-Ouest de Coufin.

